



**ASSOCIATION FACULTAIRE ÉTUDIANTE DE LANGUES ET
COMMUNICATION DE L'UNIVERSITÉ DU QUÉBEC À MONTRÉAL**

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE

CE DOCUMENT N'A PAS ÉTÉ HOMOLOGUÉ PAR L'ASSEMBLÉE

PROCÈS-VERBAL de l'Assemblée Générale Extraordinaire (AGX) de l'AFELC-UQAM tenue mardi le 20 octobre 2015 à 12h30 au SH-2420 du pavillon Sherbrooke au 200, rue Sherbrooke Ouest, Montréal (Québec), H2X 3P2.

0. Procédures

IL EST PROPOSÉ l'ouverture de l'assemblée à 13 h 05.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

IL EST PROPOSÉ que Philippe Pesant-Bellemare soit l'animateur et que président et Alain Thibeault soit le secrétaire.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

IL EST PROPOSÉ que le droit de parole se fasse à l'endroit ou nous sommes assis.

REJETÉE À LA MAJORITÉ

IL EST PROPOSÉ d'adopter l'ordre du jour suivant :

0. Procédures
1. Élections
2. Avis de motion
3. Grève
4. Varia
5. Fermeture

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

1.0 Élection

IL EST PROPOSÉ Émie Valiquette au poste de responsable à la coordination.

Résultat : 15 votes

IL EST PROPOSÉ Antoine Labbé au poste de responsable à la coordination

Résultat : 57 votes

ÉLECTION D'ANTOINE LABBÉ À LA MAJORITÉ,

IL EST PROPOSÉ Camille Fréchette au poste de responsable aux affaires socioculturelles.

ADOPTÉE À LA MAJORITÉ

IL EST PROPOSÉ Jeff Perreault au poste de responsable aux affaires internes.

ADOPTÉE À LA MAJORITÉ

IL EST PROPOSÉ Rosalie Rose au poste de responsable aux affaires externes.

ADOPTÉE À LA MAJORITÉ

IL EST PROPOSÉ Stéphanie Lavoie au poste de responsable aux affaires académiques.

ADOPTÉE À LA MAJORITÉ

IL EST PROPOSÉ Émie Valiquette au poste de responsable aux affaires sociopolitiques.

ADOPTÉE À LA MAJORITÉ

IL EST PROPOSÉ une levée de cours pour les cours de l'après-midi.

ADOPTÉE À LA MAJORITÉ

IL EST PROPOSÉ d'exempter les productions de troisième année de média interactif de cette levée de cours.

ADOPTÉE À LA MAJORITÉ

IL EST PROPOSÉ un ajournement de l'assemblée pour une durée de 45 minutes.

La proposition est MISE EN DÉPÔT

2.0 Avis de motion

FAISANT suite au vote d'une majorité simple des membres en assemblée générale d'ouvrir l'avis de motion en proposition;

FAISANT suite à un sous-amendement d'ajouter suite au mot « grève », les termes « de trois jours et plus » qui sera adopté à la majorité;

FAISANT suite à un amendement d'ajouter suite au mot « grève », les termes « d'une semaine et plus » qui sera modifié par le sous-amendement et qui sera adopté à la majorité;

FAISANT suite à un amendement de modifier le chiffre « 200 » par le chiffre « 100 » qui sera rejeté par la majorité;

IL EST PROPOSÉ que le point 10 du quorum de grève du chapitre sur l'assemblée générale soit : Le quorum d'une grève *de trois jours et plus* se constitue de 200 étudiant-e-s ou de 5% du nombre d'étudiant-e-s inscrit-e-s. Le moindre des deux atteints constituent le quorum.

Adoptée à la MAJORITÉ DU DEUX TIERS

3.0 Grève

IL EST PROPOSÉ qu'il y ait une présentation sur la journée de grève du 5 novembre, suivi d'une période de questions de 10 minutes.

ADOPTÉE À LA MAJORITÉ

IL EST PROPOSÉ qu'il y ait une plénière de 20 minutes sur les événements liés à la lutte en cours.

ADOPTÉE À LA MAJORITÉ

FAISANT suite de remplacer « ... le 5 novembre pour participer ... » soit remplacé par « ...le 5 novembre 2015 et organise un contingent pour participer... » qui sera accepté à la majorité;

FAISANT suite d'un amendement d'exempter le certificat en anglais de la grève, ce qui sera rejeté à la majorité;

FAISANT suite d'un amendement d'exempté le programme court de premier cycle de mise à niveau universitaire en français de la grève, ce qui sera accepté à la majorité;

CONSIDÉRANT le saccage de services publics du gouvernement libéral;

CONSIDÉRANT la semaine de perturbation prévue au début du mois de novembre par plusieurs associations étudiantes et syndicats des milieux communautaires, de l'éducation et de la santé;

CONSIDÉRANT l'importance d'agir et de nous joindre à cette lutte populaire;

QUE l'AFELC soit en grève le 5 novembre 2015 et organise un contingent pour participer à la manifestation nationale organisée par l'ASSÉ et que le programme court de premier cycle de mise à niveau universitaire en français en soit exempté. Qu'un brunch-conférence soit organisé par le conseil exécutif, en ayant pour thèmes les sujets suggérés par les membres de l'AFELC.

ADOPTÉE À LA MAJORITÉ de 49 pour et 37 contre

4.0 Varia

Un avis de motion est déposé pour remplacer le code Veronneau par le code Morin.

5.0 Fermeture

IL EST PROPOSÉ la fermeture de l'assemblée à 15 h 51.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ